



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



Administration centrale
Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Programme des épreuves

Examen professionnel **de** **Chef de Projet**

PROGRAMME DES EPREUVES

Épreuve orale

- Organisation de projet, la démarche de projet, l'estimation des charges, la planification, la conduite de projet ;
- Pilotage et encadrement d'une équipe, l'animation, la communication, la participation aux comités, les relations avec les utilisateurs et la maîtrise d'ouvrage ;
- Normes techniques, les architectures techniques, les innovations technologiques, les choix du schéma directeur et du cadre commun d'interopérabilité ;
- Coût complet du projet, l'analyse de la valeur et la gestion des risques ;
- Evolutions de la direction du candidat et du ministère, de l'administration électronique et de la modernisation du service public ;
- Gestion de la qualité, la maintenance, la production informatique ;
- Passation des marchés publics, suivi de l'exécution des marchés, relations avec les prestataires externes ;
- Sécurité des systèmes d'information, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité ;
- Environnement juridique de l'administration électronique, la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.